



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
du SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

Ordre du jour de l'AGO :

- Présentation du Rapport Moral - Vote
- Présentation du Rapport Financier - Vote
- Présentation des Candidats au Comité de Direction. Vote
- Approbation des modifications du Règlement Intérieur concernant les votes électroniques du Comité de Direction.
- Présentation et Débats pendant le dépouillement des projets futurs : Class 30 et Alliance YCF/UNCL
- Publication des résultats et composition du nouveau Comité de Direction

Présents : Voir liste d'émargement.

La Présidente Anne de BAGNEAUX-SAVATIER accueille les membres présents, confirme que le quorum fixé à 23 membres est atteint avec les 67 membres présents ou représentés.

Sujet 1 : La Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur un vote à main levée sur le rapport moral, le rapport financier et la modification du règlement Intérieur, chaque votant représentant lui-même et ses pouvoirs.

Le vote à main levée est accepté à une très large majorité

Sujet 2 : Présentation rapport moral (copie ci-jointe)

Chaque section est présentée par un ou plusieurs membres du Comité Directeur et la section IRC par Ludovic ABOLLIVIER.

- L'introduction du rapport moral est lue par Anne de BAGNEAUX-SAVATIER.
- Présentation par Jean-Philippe CAU du Championnat Atlantique/Manche : focus sur les nouveaux formats de course



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

- Bilan Méditerranée par Yves GINOUX : Gains de nouveaux Clubs en Occitanie (Cap-d'Agde, Port Leucate) et naissance de nouvelles courses au large. Aider les Clubs avec une note pour organiser administrativement et sportivement les course IRC.
- Revue UNCL et communication présentées par Franck PERRIER.
- Livre des 50 ans UNCL : présentation par Philippe SERENON.
- Le point sur les locaux ainsi que sur la Nuit de la Course au Large sont présentés par la Présidente,
- Le point RH est fait par Penny AUBERT qui insiste sur l'implication des 3 salariés malgré la crise sanitaire et les périodes de télétravail imposées,
- Le point d'avancement du Projet Class 30 One Design est présenté par Yves GINOUX qui en reprend l'historique, le processus de sélection qui retient la projet VPLP/Multiplast et la confirmation que le RORC co-finance la part étude du projet,
- Rapprochement YCF/UNCL : point sur le projet et les avancées du groupe de travail présenté par Franck Perrier,
- Thibaud DERVILLE fait le point sur la Cap Martinique et déplore l'absence de travail côté Martinique,
- Ludovic ABOLLIVER rappelle la tendance déclinante de l'IRC en France comme dans le reste du monde. Cependant des actions sont prévues en 2022 pour soutenir et développer l'IRC (formation, représentation, IMA, ...),
- Jean SANS rappelle l'agressivité de l'ORC et la progression de l'Osiris en Atlantique et surtout en Manche. Cependant seule la jauge IRC permet de jauger à ce jour les Maxi yachts
- La poursuite de la normalisation des relations RORC / UNCL est présentée par Philippe SERENON,
- IRC Go ! : Claude CHARBONNIER présente le test réalisé en Belgique et l'IRC Go ! (Un TCC pour la journée et pour le bateau) idéal pour les rallyes et courses de club,
- Une précision est apportée par Yves GINOUX sur l'usage promotionnel des certificats SER.

Siège social : 41 avenue Foch – 75116 Paris / Adresse administrative (Courrier et bureau) : 17 rue Henri Bocquillon – 75015 PARIS

01.40.60.43.10 / www.uncl.com / uncl@uncl.com /  UNCL

N° Siret : 78435444100064 N.A.F. : 9499Z N° intracommunautaire : FR87784354441

- Intervention de Thierry de l'AULNOIT sur la proposition de constituer un annuaire des membres de l'UNCL et d'organiser des réunions en région. La Présidente lui répond que c'est une excellente idée, et que les réunions en Région étaient prévues dans sa feuille de route 2021, mais que la pandémie a malheureusement stoppé toute réalisation.

La Présidente conclue le Rapport Moral et propose de passer au vote de celui-ci. Sur les 67 votes exprimés il est à noter 4 voix contre et 6 absentions. Le Rapport Moral est donc adopté.

Sujet 3 : Présentation du Rapport Financier par le Trésorier Jean-Philippe CAU (copie ci-jointe)

Intervention de Etienne BILLIET qui estime que le Codir n'a pas reçu à temps les éléments pour pouvoir analyser le rapport financier (pourtant envoyé selon les termes prévus), et se demande si la démarche est légitime.

De nombreux échanges s'ensuivent sur le contenu du rapport financier qui fait apparaître un bénéfice d'exploitation 2021 de presque 5 K€, relativement aux 20 K€ de charges constatées d'avance liées au Projet Class 30, qui sont d'ores et déjà imputées en dépenses au résultat d'exploitation 2021, qui aurait donc pu être de presque 25 K€.

Intervention de notre expert-comptable, Hervé LEROY, qui confirme la validation des comptes et propose de répondre à toute question qui lui sera posée par écrit.

La Présidente conclue le Rapport Financier et propose de passer au vote de celui-ci. Sur les 67 votes exprimés il est à noter 7 voix contre et 2 absentions.

Le Rapport Financier est donc adopté.

Sujet 4 : Election à bulletin secret des membres du Codir.

Les 8 membres sortants du Comité Directeur sont les suivants :

Pierre-Emmanuel AUBERT	Marie-Christine LOBRICHON
Éric BASSET	Franck PERRIER
Jean-Philippe CAU	Patrick PONCHELET
Claude CHARBONNIER	Antoine de VERICOURT



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Les 9 candidats au futur Comité Directeur sont : Pierre-Emmanuel AUBERT, Éric BASSET, Claude CHARBONNIER, Thibaut DERVILLE, François LAMIOT, Marie-Christine LOBRICHON, Maxime de MAREUIL, Franck PERRIER, Antoine de VERICOURT.

La Présidente demande à Patrick PONCHELET et à Ludovic ABOLLIVIER de procéder au dépouillement des votes. Le résultat du vote est annoncé et confirme que les 9 candidats sont élus ou réélus au Comité Directeur.

Sujet 5 : Modification du Règlement Intérieur (RI).

Pour donner suite à l'AGE tenue précédemment, la modification du RI s'y rapportant est adoptée à main levée.

Sujet 6 : Questions diverses

Dominique Tian regrette la disparition de la Finale IRC et du titre de Champion de France. Cette proposition sera étudiée, mais ne pourra être organisée qu'avec l'appui d'un partenaire pour la financer.

Plusieurs interventions et commentaires sur l'évolution « élitiste de l'IRC », des échanges s'ensuivent pour savoir l'IRC Go ! peut constituer une parade à cette dérive.

La Présidente remercie les participant à l'AGO et convoque aussitôt le nouveau Comité Directeur de l'UNCL.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire prend fin.

Paris le 11 décembre 2021

Anne de BAGNEAUX-SAVATIER

Past-Présidente

Yves GINOUX

Secrétaire Général.